



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Mellé (35)

Un espace de coworking dans une commune rurale : E-mellé

Parti du pari novateur de créer un espace de travail partagé en milieu rural géré par la commune, «E-mellé» a ouvert ses portes en décembre 2021. Le service accolé à la médiathèque en cœur de bourg est géré grâce à une forte implication des élus.

Mellé est une commune rurale de 650 habitants à 15 kilomètres au nord de Fougères. La commune s'est tournée de longue date vers le développement durable et a été précurseur dans la conservation du patrimoine bâti et naturel.

↗ Origine du projet

En 2014, l'idée a émergé lorsque Thérèse Tylek, alors maire de Mellé, rencontre une personne en télétravail qui lui décrit son fonctionnement entre la maison et le bureau à Paris. « J'y ai vu là une évolution probable du monde du travail et un créneau de développement de la commune. » Cependant, l'idée est écartée car la commune est très mal desservie en débit internet. L'arrivée de la fibre fin 2016 relance le projet et, plus largement, « a constitué le sésame de la revitalisation de notre commune. » complète Thérèse Tylek. En parallèle, la municipalité réfléchit à créer une médiathèque car sa bibliothèque située à l'étage de la mairie est devenue trop petite et peu accessible.

En février 2017, pour enrichir leur réflexion et pour finir de convaincre le conseil municipal, les élus visitent la pépinière de Langouët, ainsi que la médiathèque de Saint Aubin-du-Pavail. « Cela nous a convaincus qu'on peut être une petite commune et avoir un espace de coworking. Mais maintenant, où l'installer ? »



La médiathèque et l'extension pour le coworking

↗ Une étude de faisabilité

Pour s'assurer de la faisabilité de l'installation de la médiathèque et de l'espace de coworking dans l'enclos paroissial, lieu pressenti, la municipalité lance une étude fin 2018 et décide de se faire accompagner par l'agence Déclic. Le résultat est sans appel ; l'espace est trop contraint pour accueillir l'équipement public. Elle pointe par contre l'intérêt de l'ancienne école publique. « La disparition de l'école ne devait pas être synonyme de déclin du centre bourg et c'est la disparition de celle-ci qui, de manière contre intuitive, a poussé à la création de la médiathèque pensée comme un lieu de vie, un espace de rencontre, un tiers lieu. »

La médiathèque s'est donc naturellement installée dans l'ancienne école en cœur de bourg.

WiFi4EU

Mellé a été lauréate d'un appel à projet européen de développement du wifi gratuit dans les lieux publics intérieurs ou extérieurs : WiFi4EU, une prestation clef en main.

La commune a candidaté en ligne via le site wifi4eu-france.eu. Après étude et chiffrage du dossier, le dispositif européen propose des prestataires. Le conseil municipal valide un prestataire qui est rémunéré directement par l'Europe pour un montant maximum de 15 000€.

La prestation couvre l'intégralité de l'installation, du câblage informatique et électrique, la pose des bornes wifi et à la formation à l'administration technique. Seul l'abonnement reste à la charge de la commune. ■

L'espace de coworking est venu s'accoler à la médiathèque dans une extension en RDC. Cet emplacement lui donne une place centrale et permet de mutualiser certains équipements et services avec la médiathèque et la mairie juste à côté.

Les travaux commencent fin 2019 et l'équipement est inauguré en septembre 2021, sous l'égide de Olivier Poste, maire depuis 2020 et très impliqué lui aussi dans ce projet.

L'espace de coworking est constitué de 2 bureaux privés (1 permanent, 1 nomade) et un open space pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes en co working ou en réunion, et qui intègre une cuisinette ouverte à tous les utilisateurs.

➤ Le projet face aux questions pratiques

En 2020 la commune recrute un stagiaire en 2ème année de BTS en alternance : «développement et animation des territoires ruraux». Il s'agit de résoudre avec la commission en charge, les questions de planification et gestion des réservations, accès, entretien, animation et communication. La gestion du lieu ne doit pas alourdir le travail des agents. Le stagiaire a contribué à faire émerger des solutions en proposant des scénarios de fonctionnement. Les choix étaient ensuite validés en commission toutes les 2 ou 3 semaines.

“ *Lorsqu'on est une commune rurale, un peu excentrée, on se doit d'être innovant pour être attractif* ”



Mairie de Mellé ©

”

Thérèse Tylek,
conseillère municipale
et maire de 2014 à 2020

Le choix retenu repose sur l'implication importante d'un groupe de 6 élus qui gèrent les réservations à tour de rôle. En pratique, les informations nécessaires à la réservation sont disponibles sur une page dédiée du site internet de la mairie et sur une page facebook. Le co worker fait sa demande de réservation par mail à l'adresse disponible en transmettant la convention et le règlement signés. L' élu d'astreinte a ensuite 24h pour répondre en validant ou non la demande, et transmettre le code d'accès de la porte d'entrée.

La facturation est assurée par la secrétaire de mairie et le paiement se fait directement à la trésorerie publique. La création d'une régie a été envisagée mais cette solution générerait plus de travail de gestion.

Pour les impressions, les usagers peuvent se connecter à l'imprimante de la mairie mitoyenne.

Un vidéo projecteur est mis à disposition dans la salle de réunion.

Le ménage est assuré par l'ADMR comme à la mairie.

➤ Un espace en réseau

Un élément clef pour le développement et la réussite de E-mellé est sa mise en réseau avec les autres espaces de coworking de Fougères agglomération. «Ce lien permettra de partager les outils de communication, donner une meilleure visibilité, développer les animations à destination des coworkers.» Un rapprochement avec l'espace de coworking « Le fil » de Fougères agglomération (900m² sur 3 étages aujourd'hui saturé) est déjà en cours et des animations pourraient prochainement être délocalisées à Mellé (atelier d'aide à la gestion d'entreprise ou d'utilisation aux réseaux sociaux...). Un autre espace de coworking doit voir le jour dans la commune voisine de Louvigné-du-desert.

➤ Si c'était à refaire

A l'origine du projet les questions de gestion ont été sous estimées, ce qui a pu compliquer le projet par la suite et le retarder.

En termes d'aménagement :
-Prévoir plus de bureaux fermés qui sont les plus demandés
-Les toilettes partagées avec la médiathèque sont peu pratiques.

➤ Coûts et subventions

Les travaux Médiathèque /coworking ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale pour un montant global de 509 050€. La médiathèque relevant de la lecture publique a été prise en charge par Fougères agglomération. Le coût de l'espace coworking qui appartient à la commune, s'élève à 110 209 € (21,65%), mais grâce aux subventions, la dépense n'impacte pas le budget communal.

-FIE (fond d'intervention économique de l'Agglo)
-Contrat de territoire, revitalisation des centres bourg
-DSIL ■



L'entrée du coworking, la table de réunion, l'espace nomade et l'accès aux bureaux privés

CONTACT :

Sécrtariat mairie de Mellé / 02 99 98 03 20 / contact@melle.bzh

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

